



Communiqué de presse
Paris, le 27 novembre 2023

Partenariat national entre le Groupe VYV et Territoires zéro chômeur de longue durée pour le droit à l'emploi et l'accès à la santé des populations fragiles

Lors du Salon des Maires 2023, le Groupe VYV et l'association Territoires zéro chômeur de longue durée ont signé une convention nationale de trois ans qui a pour objectif d'accompagner les populations les plus fragiles dans leur accès au droit à l'emploi et à la santé.

Des enjeux d'innovation solidaire

Le Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, et Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD), association pionnière dans la lutte contre le chômage de longue durée, ont conclu un **partenariat pour une durée de 3 ans afin de renforcer leur collaboration dans l'accompagnement des populations les plus fragiles afin de faciliter leur recours au droit à l'emploi et leur donner accès au système de santé et de protection sociale.**

Cette convention nationale a été signée le 23 novembre, lors du Salon des Maires 2023, par **Stéphane Junique, président du Groupe VYV, et Laurent Grandguillaume, président de Territoires zéro chômeur de longue durée.**

Cette convention illustre la volonté des deux partenaires de contribuer à la lutte contre le chômage de longue durée et l'exclusion sociale. Elle permettra de renforcer les synergies entre les deux organisations.

« Fédérer tous les acteurs à l'échelle d'un territoire pour résoudre le chômage de longue durée est une belle idée, utile et efficace. C'est la parfaite illustration que l'innovation sociale et l'expérimentation dans les territoires, ça marche. Le Groupe VYV est très fier de s'associer à TZCLD et de mobiliser ses communautés militantes pour contribuer à la dynamique de développement des territoires zéro

chômeurs. Santé, logement, garde d'enfants les sujets de coopération ne manqueront pas d'émerger territoire par territoire ».

Stéphane Junique, président du Groupe VYV

« Nous sommes dans un principe d'actions communes avec les acteurs de territoires, notamment le Groupe VYV. Signer cette convention au Salon des Maires, c'est un symbole fort qui rappelle l'importance de l'action locale dans le projet ».

Laurent Grandguillaume, Président de Territoires zéro chômeur de longue durée

Renforcer les liens entre les acteurs locaux

1. Dans les territoires

Afin de **favoriser la mise en œuvre du droit à l'emploi et l'appréhension globale de la question de la lutte contre la précarité** par les prismes de l'emploi, de la santé, de l'autonomie ou du logement, les deux partenaires ont pour objectif de **renforcer les liens entre leurs acteurs locaux dans tous les territoires existants**.

Les militants mutualistes du Groupe VYV seront conviés aux réunions des comités locaux pour l'emploi des territoires zéro chômeur de longue durée. Ils pourront ainsi contribuer de manière concrète à développer des projets dans les territoires en participant aux missions des Comités Locaux pour l'Emploi (CLE).

2. Au national

Les partenaires de la convention souhaitent **renforcer leurs liens** pour :

- **Favoriser la protection sociale** des personnes privées durablement d'emploi et des salariés des entreprises à but d'emploi ;
- **Favoriser l'accès au logement social** des personnes privées durablement d'emploi et des salariés des entreprises à but d'emploi ;
- **Développer un échange** au plus près des territoires sur l'attractivité des métiers du soin présents au sein du Groupe VYV.

Cette convention démontre **l'engagement du Groupe VYV à rendre la santé accessible à tous et l'implication de Territoires zéro chômeur de longue durée pour pérenniser le droit à l'emploi** dans les territoires.

A propos du Groupe VYV

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV, 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV et ses maisons œuvrent au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 77 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, 5 200 collectivités territoriales et 17 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec plus de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV a fait du droit à la santé sa raison d'agir et défend ainsi une santé accessible à tous, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2022, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de plus de 10 milliards d'euros (hors CA du pilière logement). L'activité assurance représente 7,6 milliards d'euros dont 5,8 milliards d'euros de cotisations santé et 1,6 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins,

produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2022, le volume d'activité consolidé généré s'élevait à 2,4 milliards d'euros.

À propos de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée

L'objectif du projet Territoires zéro chômeur de longue durée est de rendre effectif le droit d'obtenir un emploi, principe énoncé dans le préambule de la Constitution de 1946, pour toutes les personnes qui en sont durablement privées sur tous les territoires qui le souhaitent par un projet de territoire reposant sur la mobilisation et la participation volontaires des personnes privées durablement d'emploi. Chaque personne ou acteur du territoire est invité à contribuer et à participer au projet. Le Comité local pour l'emploi (CLE) réunit l'ensemble de ces personnes et de ces acteurs et anime territorialement la démarche, appuyé par une équipe projet. L'objectif est d'atteindre l'exhaustivité, celle-ci résidant dans la volonté et la capacité collectives des acteurs locaux, réunis au sein du CLE, à mobiliser leurs outils respectifs pour proposer un emploi décent et accessible à toute personne volontaire qui en est durablement privée. Elle exige des démarches pro-actives pour identifier et aller vers les personnes qui, pour de multiples raisons, n'ont pas recours au droit à l'emploi tout en aspirant à travailler. En complément des emplois existants sur le territoire, les emplois supplémentaires nécessaires à la population et financés à hauteur des besoins sont créés dans des entreprises à but d'emploi (EBE). Les EBE embauchent sans sélection les personnes reconnues privées durablement d'emploi par le comité local pour l'emploi, en Contrat à Durée Indéterminée, à temps choisi et au SMIC pour développer des activités utiles au territoire et complémentaires de l'offre existante sur la base des compétences, des capacités et des souhaits des personnes. 58 territoires sont à ce jour engagés dans la démarche. Sur ces territoires, depuis le début de l'expérimentation en 2016, plus de 3 600 personnes sont sorties de la privation d'emploi. Près de 100 territoires se préparent à présent pour mettre en œuvre le projet TZCLD à leur tour.

www.tzclld.fr

Contacts presse :

Groupe VYV

Valentine Vilarem – valentine.vilarem@groupe-vyv.fr / 07 88 40 76 22

Territoires zéro chômeur de longue durée

Juliane Rougemont – juliane.rougemont@tzclld.fr / 06 95 58 44 75